

Conférence de presse le 14 octobre à 12h

Présentation du projet d'avis : « LES PORTS ULTRAMARINS AU CARREFOUR DES ECHANGES MONDIAUX »

La France dispose d'atouts maritimes indiscutables : jouissant de deux façades maritimes en Europe et de la deuxième zone économique exclusive (ZEE) derrière les États-Unis, grâce principalement à ses territoires ultramarins, elle se situe au centre des échanges en Europe et au carrefour des grandes routes maritimes mondiales.

Dans un système mondialisé qui redistribue les cartes, les routes des échanges et les chemins de la prospérité, les ports ultramarins français doivent conforter leur attractivité pour répondre à la concurrence féroce des ports étrangers et devenir de vrais relais de croissance pour la France mais aussi pour l'Union européenne.

Dans son projet d'avis, la délégation à l'Outre-mer du Conseil économique, social et environnemental (CESE) formule un ensemble de préconisations concrètes afin d'envisager une organisation portuaire ultramarine plus efficace, structurée et compétitive au service de la population et du développement durable des territoires.

Un point presse de présentation de ce projet d'avis aura lieu le 14 octobre à 12 heures au CESE, en présence du président de la délégation à l'Outre-mer, Gérard Grignon, et du rapporteur Rémy-Louis Budoc.

Vous êtes cordialement invité(e) à cette conférence de presse et vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse presse@lecese.fr
Par ailleurs, l'assemblée plénière sera retransmise en direct sur la page d'accueil du site internet du CESE, www.lecese.fr

Contacts presse :

Victor BOURY : 01 80 50 53 14 victor.boury@clai2.com
Delphine BOSCH : 01 44 69 30 35 delphine.bosc@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna
Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental
[9 place d'Iéna](http://www.lecese.fr) - 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)